

Local | NANTES | Société | Santé

Covid-19 en Loire-Atlantique : l'Agence régionale de santé ne dit pas tout

10/02/2021 12:20

Breizh-info a signalé le 6 février l'opacité des statistiques de l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire concernant la présence du variant sud-africain du covid-19 en Loire-Atlantique. Un variant qui inquiète encore plus que son aîné le variant britannique : non seulement il est très contagieux, mais on craint qu'il soit plus résistant aux vaccins. Publié hier soir, le *Bulletin d'information* n°171 de l'ARS n'a pas ramené la lumière. Au contraire.

Dans son bulletin n°170, l'ARS avait cessé de distinguer les différents variants. Elle n'indiquait plus qu'un nombre de détections tous variants confondus. Elle distinguait en revanche les détections par séquençage (14 cas) et par criblage (43 cas). Dans le bulletin n°171, la distinction a disparu. Il n'est plus question que des détections par criblage.

Cela peut se comprendre. Lorsqu'un test par séquençage s'avère positif, il est désormais préconisé de le doubler d'un test par criblage. Lequel est plus précis mais demande plus de temps. Si l'on additionnait les résultats des deux techniques, on risquerait des doubles comptages. Mais le criblage permet de déterminer précisément à quel variant de la maladie on a affaire. L'ARS dispose donc de chiffres fiables pour chaque variant mais s'abstient désormais de les communiquer.

Comment gommer une partie des chiffres

Or, même si la situation n'est pas alarmante à ce jour, la présence des différents variants augmente dans le département. Le nombre de personnes testées positives, par criblage donc, serait passé, de 43 le 5 février, selon le bulletin n°170, à 240 le 9 février, selon le bulletin n°171. L'augmentation paraît énorme : +458 %. En réalité, elle est encore plus rapide !

Une astuce de statisticien permet de gommer une partie des chiffres. Au 5 février, l'ARS affichait encore des données cumulées depuis le 9 janvier 2021. D'un seul coup, elle est passée ce 9 février à des données cumulées sur sept jours glissants. C'est-à-dire qu'une partie des 43 personnes testées positives entre le 9 janvier et le 5 février (a priori, 6 personnes, dont 5 positives au variant sud-africain et 1 au virus britannique) ont été exclues du cumul.

Illustration : capture partielle d'écran de l'ARS des Pays de la Loire

[cc] Breizh-info.com, 2021, dépêches libres de copie et de diffusion sous réserve de mention et de lien vers la source d'origine.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez l'utilisation de cookies pour vous proposer des informations adaptées à vos centres d'intérêts et réaliser des statistiques de visites.

[En savoir plus](#)